



Saint Aubin Routot le 17 juin 2019 .

Madame la Ministre

Le point principal abordé est l'effectif, premier responsable des maux de l'établissement du Havre. Il s'avère que nous fonctionnons depuis l'ouverture en 2010 avec un effectif en dessous de notre réel besoin, l'organigramme de référence ne tenant pas compte de la réalité.

Au jour d'aujourd'hui, nous sommes presque au niveau de l'organigramme de référence pour la plus part des corps, (voir tableau évolution des effectifs) ,pour les 1er surveillants , en revanche, cela est encore très compliqué puisqu'il manque 28% de l'effectif. Pour les surveillants , nous nous posons aussi beaucoup de questions, car même si aujourd'hui l'effectif est presque atteint, les heures supplémentaires sont encore très présentes, et il va y avoir les ELSP (équipe locale de sécurité pénitentiaire) de créés d'ici début 2020, qui apparemment serait de 10 personnels, cela pour les missions extractions médicales et judiciaire, pour les transfert et pour la sécurisation de l'établissement intérieur et périmétrique. Le chiffre de 10 nous semble bien juste, car il faut se rappeler que lorsque les gendarmes faisaient les extractions judiciaires et la surveillance périmétrique, ils étaient une équipe de 18 , et les agents pénitentiaires qui ont actuellement la charge des extractions médicales et transfert sont 4 . Aussi le passé nous a démontré qu'a chaque fois qu'il y a création de nouvelles missions, l'administration a tendance à prendre les agents « sur la bête » , à savoir des personnels déjà en poste sur l'établissement , cela mettant en difficulté le fonctionnement et la sécurité de l'établissement.

Actuellement, le planning est sous la forme : LJ-LJ-N-DN-RH*, un seul repos par cycle , ce qui est très fatiguant, il faudrait impérativement un 2eme repos par cycle, et la seule façon d'y remédier est d'avoir une 7ème équipe de 18 agents en travail posté, mais pour cela il faut augmenter l'organigramme de référence.*(LJ= longue journée, N= nuit, DN= descente de nuit, RH=repos hebdomadaire)

Pour le moment, la seule chose positive sur ce planning qui a vue le jour en juillet dernier, est d'avoir retiré le matin sur le matin-nuit.

Lors du dernier CHSCTD76, les médecins de prévention ont fait part de leur conviction en disant que ce rythme de travail va fatiguer très fortement les personnels.

Il faut rappeler qu'un certain nombre de choses doit être respecté en matière de rythme de travail, et nous doutons qu'au jour d'aujourd'hui cela soit le cas, et ce n'est pas aux personnels de palier aux manquements de l'administration, mettant leur santé physique et mentale en péril.

Je vous alerte donc, madame la Ministre sur l'imminence de risques psychosociaux et de risques d'accident du fait d'un rythme de travail complètement inadapté.

Aussi, il est clair que pour la CGT, il est hors de questions que les agents fassent des heures supplémentaires à n'en plus pouvoir, il est hors de question que les agents s'occupent de deux postes à la fois, il est hors de question de précariser nos métiers.

Le CGT dénonce fortement cette situation, l'établissement du Havre n'a pas un fonctionnement normal, dut principalement aux effectifs, et cela peut être dangereux tant pour les agents que pour les personnels privés, mais aussi pour la population pénale.

Aussi, il y a les officiers qui se retrouvent qu'à 4 actuellement pour leurs missions mais aussi pour faire les astreintes ET permanences, et ce, jusqu'en août si tous les postes sont pris.

Le service d'insertion et de probation milieu fermé qui est constitué de 9 agents, tourne avec 4 titulaires et 5 contractuels. La CGT n'est pas pour la contractualisations des métiers, car ce type de contrat est précaire. La CGT demande à ce que soit titularisés les contractuels en poste et que les prochaines sessions de CPIP tiennent compte des besoins afin de ne plus contractualiser cette filière.

Pour le projet de la SAS, la CGT est pour, car celui-ci va dans un réel sens de réinsertion, sauf que, encore une fois la méthode pour la mettre en place n'a pas été la bonne (aucune concertation en amont).

Pour résoudre la majorité de ces problèmes dut aux effectifs provenant notamment de l'embauche, l'attractivité de nos métiers est primordial, pour cela **les conditions de travail, les salaires, la sécurité** doivent être améliorés, il nous faut donc plus de moyen humain, matériel et financier.

Et il faut arrêter de nous faire croire qu'il n'y a pas d'argent, car de l'argent il y en a , une grosse partie n'est pas récupéré ,et une autre n'est pas donné là ou cela devrait.

Madame la Ministre, la CGT souhaite qu'il soit porté de véritables solutions à cette situation, et ce ne sont certainement pas les décisions gouvernementales prises pour la fonction publique qui vont remédier à ce grave problème , bien au contraire.

Très cordialement.

Le bureau Local « la CGT pénitentiaire »

Centre Pénitentiaire du Havre
Section CGT
« La queue du grill » B.P.10 000 76700 HARFLEUR
Tél : 02 76 89 81 56